



ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑎᑎᐅᑦ ᐅᑎᑎᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut liuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Directrice générale ou directeur général de l'infrastructure

Ministère : Services communautaires et gouvernementaux

Localité : Iqaluit

Numéro de référence : 14-506330

Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : De 123 186 \$ à 175 980 \$ par année (37,5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 \$ par année

Statut syndical : Haute direction – non syndiqué

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.

Date de clôture : le 27 novembre 2020 à 23 h 59 (HE)

Ce poste doit être occupé par une personne de confiance et nécessite une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Sous l'autorité de la sous-ministre adjointe ou du sous-ministre adjoint de l'infrastructure, la directrice générale ou le directeur général de l'infrastructure a pour mandat de planifier, coordonner, mettre en œuvre et évaluer le Plan d'immobilisations de cinq ans du gouvernement du Nunavut (GN) à l'échelle territoriale, plan qui prévoit des projets de construction multiformes et de portée complexe, suscitant des intérêts diversifiés de la part des parties prenantes. La ou le titulaire du poste encadre les services de gestion du portefeuille d'installations appartenant au GN, et crée des programmes de fonctionnement et d'entretien au rendement exemplaire qu'il met en œuvre dans ces installations. Avec son expertise en planification de l'investissement en immobilisations et en gestion de projets et d'installations, ainsi que sa grande expérience en construction et en ingénierie, la ou le titulaire du poste est principalement responsable, en collaboration avec les ministères et les municipalités, de l'élaboration, de la coordination et de l'orientation des processus de planification des immobilisations du GN en vue de préparer et d'évaluer des propositions de projets d'immobilisation longue durée et d'assurer le financement des projets hautement prioritaires. Elle ou il supervise les contrôles de la direction et l'harmonisation stratégique des investissements en immobilisations, en plus de la gestion des projets d'immobilisations et des initiatives de gestion des installations pour veiller au respect des obligations contractuelles et financières, ainsi que des lois applicables, des politiques, des précisions, des cahiers des charges et des normes du secteur et pour assurer l'obtention des résultats attendus.

Membre clé de l'équipe de haute direction du ministère et du Comité interministériel de planification des immobilisations du GN, la ou le titulaire de ce poste de cadre s'assure que les processus et les cycles de planification permettant de choisir, de gérer et de réaliser les investissements du GN dans de grands projets d'immobilisations ainsi que les initiatives de gestion immobilière, des actifs et des installations sont menés dans une optique stratégique, collaborative et multiculturelle. Elle ou il veille aussi à ce que le tout soit conforme aux principes de l'Inuit qaujimajatuqangit, aux lois linguistiques et aux lois du gouvernement du Nunavut, ce qui comprend notamment les politiques et les directives qui orientent et favorisent le développement économique et social, l'emploi et la formation, et les possibilités d'affaires.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un diplôme reconnu en architecture, en génie, en administration des affaires ou dans un domaine connexe, et dans le cadre de dix (10) années d'expérience en direction ou en gestion de projets d'immobilisations de grande ou de moyenne envergure (institutionnels, commerciaux, bureaux), dont au moins huit (8) dans un poste de gestionnaire ou de cadre, ce qui suppose :

- d'avoir participé à la planification, à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de bâtiments, le tout dans le respect des normes, des principes et des pratiques exemplaires connexes de l'industrie;

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca



ᐅᑎᑎᑦᑦᑦᑦᑦᑦ ᐱᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦᑦ
Building *Nunavut* Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le *Nunavut* ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

- d'avoir mené des processus d'approvisionnement à grande échelle et offert des conseils sur ces processus;
- d'avoir encadré les services de firmes d'experts-conseils ainsi que d'importants contrats de travaux de construction;
- de connaître les processus, les politiques, les pouvoirs et les normes applicables à la gestion des finances, la planification des immobilisations et du cycle de vie, les principes d'établissement de budget, les mécanismes de gestion des dépenses et la production de rapports.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La maîtrise d'au moins deux d'entre elles est un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimagatuqangit.

Une combinaison jugée acceptable d'études et d'expérience pourrait être prise en considération.

Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauche doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être établie afin de pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succursale 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
<https://www.gov.nu.ca/fr/public-jobs>

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca